

- Chapitre 1.4.8. Une nouvelle **association à base de péridopril et d'amlodipine (Coveram®)**, disponible depuis avril 2009) est proposée pour le traitement de l'hypertension artérielle et/ou de l'angor stable. Comme déjà mentionné dans les Folia de janvier 2009 à propos de l'étude ACCOMPLISH sur le traitement de l'hypertension, toute classe de médicaments ayant un effet positif avéré sur la morbidité et la mortalité (les diurétiques, les IECA, les sartans, les antagonistes du calcium et les bêta-bloquants) constitue un bon premier choix, et la baisse de la tension artérielle est probablement plus importante que les propriétés du(des) médicament(s) utilisé(s) à cette fin. Chez le patient hypertendu tout venant (c.-à-d. sans comorbidité connue), il n'est prouvé qu'il y ait un intérêt à débiter le traitement par une association d'antihypertenseurs de différentes classes.

- Chapitre 8.1.1.3. Le **doripénem (Doribax®▼)**, disponible depuis avril 2009) est un nouvel antibactérien à large spectre qui appartient à la classe des carbapénèmes, comme l'imipénem et le mérépénem. Le doripénem est proposé pour le traitement chez l'adulte des pneumonies nosocomiales et des infections compliquées de l'abdomen et des voies urinaires. Son efficacité, ses effets indésirables et les précautions d'usage sont comparables à ceux des autres carbapénèmes.

- Chapitre 14.7.2. Le **sugammadex (Bridion®▼)**, disponible depuis avril 2009) est une cyclodextrine modifiée, utilisée pour la décurarisation après un bloc neuromusculaire induit par les paralytiques neuromusculaires rocuronium et vérocuroonium utilisés lors de certaines interventions chirurgicales.

A PROPOS DE L'EDITION 2009 DU REPERTOIRE COMMENTE DES MEDICAMENTS

La distribution de la version imprimée de l'édition 2009 du Répertoire Commenté des Médicaments est actuellement en cours. Le Répertoire 2009 reprend les spécialités enregistrées en Belgique et commercialisées au 1^{er} janvier 2009. Il mentionne également les pansements actifs, pour lesquels l'INAMI prévoit une intervention dans les frais des patients présentant des plaies chroniques (la plupart des pansements actifs sont enregistrés comme "dispositifs médicaux"). Comme chaque année, les textes introductifs ont fait l'objet d'une révision complète grâce aux commentaires de nombreux experts de tout le pays.

Quelques commentaires à propos de la nouvelle édition.

- Les *interactions médicamenteuses* mentionnées dans les rubriques "Interactions" sont dorénavant également reprises de manière schématique dans un tableau à la fin de l'Introduction (p. 25). Les interactions sont classées selon l'ordre du Répertoire. Tout commentaire sur le contenu et la facilité de lecture de ce tableau est le bienvenu.
- Il a été décidé de ne plus mentionner *le sel ou l'ester* au niveau du principe actif à moins qu'il ne fasse partie intégrante de la dénomination usuelle, ou qu'il ait une fonction pertinente ou un impact sur la